INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CM-AM GLOBAL SELECTION SRI

Code ISIN part RC : FR0013486453
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI World SRI Index nette de frais, sur la durée de placement recommandée.La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.
Cet OPCVM offre un investissement diversifié sur les grands marchés actions des pays développés avec une exigence forte sur les titres des sociétés détenues en termes de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).
L'OPCVM s'expose aux marchés des actions via l'investissement dans les valeurs qui composent l'indice de référence, et il s'assure ainsi une sélectivité importante par rapport à l'univers global.
Le MSCI World SRI Index est constitué d'environ 400 actions de grandes et moyennes capitalisations parmi les pays appartenant aux marches développés (univers de départ d'environ 1600 valeurs). Les valeurs sont retenues par la méthodologie MSCI selon une combinaison d'exclusions par secteurs (ex: Nucléaire, Tabac, Alcool, Jeu, Armement, OGM, Charbon et Pornographie)et de sélection « Best-in-class » sur l'univers restant qui consiste à retenir pour chaque secteur 25% des sociétés les mieux notées selon les critères ESG. Cette méthodologie mène à la sélection des valeurs qui appartiennent à des secteurs globalement controversés tels que l'énergie(CF prospectus pour plus de détail.
La prise en compte de critères extra-financiers repose sur la méthodologie MSCI mais également sur la méthodologie propriétaire de notations ESG développé par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT (FRED).
Le processus de notation de la société de gestion se fait en application des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle FRED. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées. En plus de ce filtre, le portefeuille fait l'objet d'une gestion active en effectuant une sélection plus restreinte et en déterminant les pondérations par la prise en considération des critères suivants :
- La cohérence avec la politique sectorielle du groupe CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE, notamment la gestion dynamique d'exclusions (indépendamment des révisions de l'indice de référence) et l'objectif d'améliorer les scores de controverses.*
- L'objectif de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de rendement financier.
- La mise en place d'une limite de pondération afin qu'une valeur ne représente pas plus de 5% du portefeuille, ceci afin d'assurer une meilleure diversification
- le respect d'un profil de risque similaire à celui de son indice.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.
Afin de diversifier le portefeuille, le fonds peut investir jusqu'à 10% en OPC et actions hors indice, n'ayant pas nécessairement un filtre ISR.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90 % à 100 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.
De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation
Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de change sans entraîner une surexposition du portefeuille.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.
Conditions de souscription et rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 18h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain.
La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
Cet OPCVM est classé en catégorie 6 en raison de son exposition aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes.
En effet, la valeur liquidative peut subir des variations induites par la maturité des titres, la sensibilité du portefeuille et la volatilité du marché actions.. En effet, la valeur liquidative peut subir des variations induites par la maturité des titres, la sensibilité du portefeuille et la volatilité du marché actions.
RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :
Néant

FRAIS

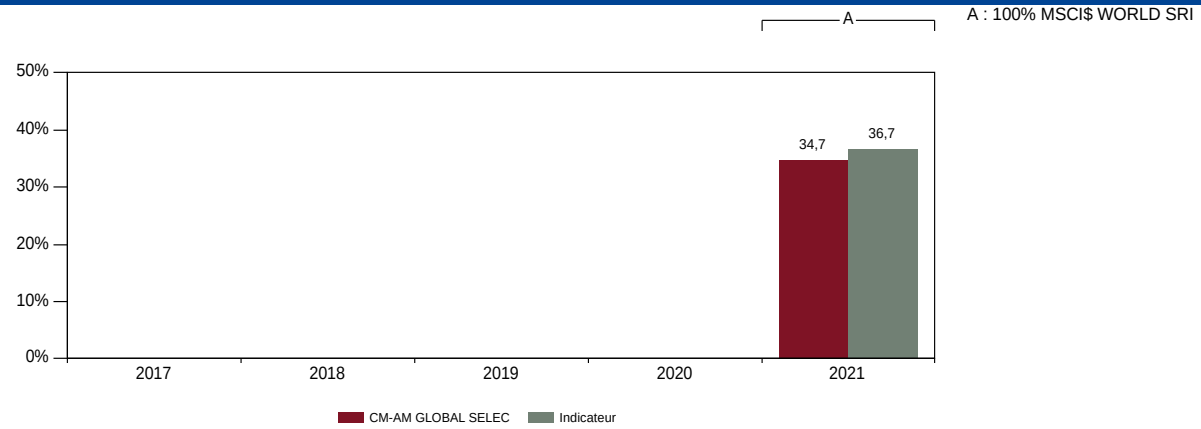
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	**2 % TTC**
FRAIS DE SORTIE	**Néant**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPC SUR UNE ANNÉE	
FRAIS COURANTS	**0,70 % TTC**
FRAIS PRELEVES PAR L'OPC DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	**Néant**

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/03/2022. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
La performance de l'OPCVM est calculée dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.
DEVISE DE LIBELLE : euro DATE DE CREATION de l'OPCVM : 23/12/2020 DATE DE CREATION DE LA PART : 23/12/2020
CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant

INFORMATIONS PRATIQUES

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

NOM DU DEPOSITAIRE : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT Direction des relations distributeurs 4 rue Gaillon - 75002 PARIS
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :
Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.
LIEU ET MODALITES D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
REGIME FISCAL :
L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.
Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.
Label : le fonds bénéficie du label ISR français.
Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.creditmutuel-am.eu ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à Crédit Mutuel Asset Management - Service Marketing et Communication - 4, rue Gaillon - 75002 PARIS.
La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/11/2022.